

Ouverture des données pour les territoires



Mardi 27 mars 2018

Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence

Journée d'échanges sous l'égide de la **CoTITA** et organisée par le Cerema Méditerranée

CONTEXTE

L'ouverture des données publiques est aujourd'hui soutenue par un engagement fort de l'État, avec des dispositifs législatifs tels que la Loi CADA ou la Loi Lemaire pour une République Numérique.

L'OpenData a quant à elle fêté ses 10 ans en Décembre dernier.

L'ouverture des silos de données par les Administrations, qu'accélère le progrès des moyens de diffusion, est bien plus qu'une obligation. C'est un moyen de donner vie à une pluralité de services utiles aux citoyens, parfois même insoupçonnés.

Force est de constater que la donnée, lorsque libérée, devient une matière essentielle dont s'imprègnent rapidement les territoires, et dont s'emparent ses acteurs.


OBJECTIFS

Cette journée a pour but :

- de présenter le cadre législatif qui entoure l'ouverture des données publiques.
- de voir de quelle façon des institutions ont bâti leur stratégie d'ouverture des données, et quelles réutilisations ont pu naître.
- de prendre connaissance de grands projets territoriaux qui exploitent la donnée ouverte, voire même le fruit de contributions citoyennes.

PUBLIC

Cette journée s'adresse :

- à tous les maîtres d'ouvrages des collectivités et de l'Etat
 - aux agents de l'Etat ou de collectivités oeuvrant pour / tirant partie de / ou s'intéressant à l'ouverture des données
 - aux associations et citoyens
- 

PROGRAMME

- 09h00** **Accueil des participants**
- 09h30** **Ouverture de la journée**
Florence HILAIRE - Directrice du Cerema Méditerranée
- 09h45** **Contexte réglementaire de l'ouverture des données**
Olivier DISSARD - Mission de l'Information Géographique du CGDD (Commissariat Général au Développement Durable)
- 10h15** **Ouverture de données Transport : Point d'Accès National et entrepôt de données Trafic**
Laurent CHEVEREAU - Cerema Territoires et Ville
Vincent ROBIN - Cerema Méditerranée
- 10h50** **Données ouvertes, géographiques et intelligentes en Région Sud : on mutualise ?**
Mathieu KAZMIERSKI - CRIGE PACA
Thomas BEKKERS - Région PACA
- 11h25** **L'OpenData à la Métropole de Montpellier : de la mise en ligne à la réutilisation des données**
Jérémie VALENTIN - Montpellier Méditerranée Métropole
Lahouari KADDOURI - LK Spatialist
- 12h00** **Table ronde et questions**
- 13h00** **Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoire)**
- 14h15** **De l'administration des données à la production de service utilisateur: l'exemple d'Urbansimul, un outil web collaboratif d'aide à la décision sur le foncier**
Département d'Aménagement des Territoires - Cerema Méditerranée
- 14h40** **Rivages, une application mobile pour contribuer au suivi du trait de côte**
Frédéric PONS - Cerema Méditerranée
- 15h05** **De BATO à JungleBus, de l'ouverture des données de Transport Collectif**
Silvio ROUSIC - Cerema Méditerranée
Jean-Louis ZIMMERMANN - OpenStreetMap France
- 15h40** **Opendata et données citoyennes : le défi de la qualité au regard de la massification**
Jean-Louis ZIMMERMANN - OpenStreetMap France
- 16h15** **Table ronde et questions**
- 16h45** **Synthèse et clôture de la journée**

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blandine.donodieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17
marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

Renseignements techniques

mathieu.rajerison@cerema.fr - Tel: 04 42 24 77 85

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 21 mars 2018

Les Inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾. Cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=24435&lang=fr>

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé par courrier uniquement, à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema ci-dessus).

Si nous ne recevons pas le chèque avant le 21 mars, nous ne pourrons pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.



Nous offrons la possibilité de participer à cette journée en visioconférence depuis notre agence de Montpellier, dans la limite des places disponibles.

Si cela vous intéresse, [merci de vous inscrire également en ligne.](#)

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

PLAN D'ACCÈS

